

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et sur les résultats d'exploitation pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023. À moins d'indication autre selon le contexte, dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre » ou la « société » désignent Brookfield Wealth Solutions Ltd. conjointement avec toutes ses filiales. De plus, le terme « Brookfield » désigne Brookfield Corporation, ses filiales et les sociétés qu'elle contrôle ainsi que tout fonds d'investissement dont Brookfield Corporation ou l'une de ses filiales est le promoteur ou le gestionnaire, ou détient le contrôle, et il est entendu qu'il ne nous inclut pas, ni Oaktree Capital Group, LLC, ni Atlas OCM Holdings, LLC et ses filiales.

Le 4 septembre 2024, la société a changé sa dénomination sociale « Brookfield Reinsurance Ltd. » pour « Brookfield Wealth Solutions Ltd. », et le 6 septembre 2024, elle a changé son symbole boursier « BNRE » pour « BNT ».

Outre des données historiques, le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Les lecteurs sont avisés que ces déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont présentés dans les déclarations prospectives. Se reporter à la rubrique « Information prospective » du présent rapport de gestion.

L'information présentée dans ce rapport de gestion doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés résumés non audités (les « états financiers ») préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR ») au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023, ainsi que les états financiers consolidés audités au 31 décembre 2023 inclus dans le formulaire 20-F déposé auprès de la SEC le 28 mars 2024. Les résultats d'exploitation intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 ne donnent pas nécessairement une indication des résultats qui peuvent être obtenus pour l'exercice complet.

Aperçu de notre entreprise

Notre société est une société à responsabilité limitée par actions exemptée constituée en vertu des lois des Bermudes le 10 décembre 2020. La société détient une participation directe de 100 % dans BAM Re Holdings Ltd. (« BAM Re Holdings »), qui détient la participation de la société dans ses filiales d'exploitation, North End Re Ltd. (« NER Ltd. »), North End Re (Cayman) SPC (« NER SPC »), Compagnie de Rentes Brookfield, American National Group, Inc. (« ANGI ») et Argo Group International Holdings, Inc. (« Argo »).

En mai 2024, American Equity Investment Life Holdings Company (« AEL ») est devenue une filiale entièrement détenue de BAM Re Holdings. À la suite de l'acquisition d'AEL, American National Group, LLC (« American National ») a fusionné avec AEL. AEL a changé de dénomination sociale par la suite et s'appelle désormais American National Group Inc. Depuis la fusion, American National et AEL exercent généralement leurs activités d'assurance de manière indépendante, bien qu'elles mènent certaines activités du siège social et activités de gestion de manière conjointe. Par conséquent, nous continuons de faire référence séparément, le cas échéant, aux résultats d'exploitation d'American National et d'AEL dans le présent rapport de gestion. Pour obtenir plus de détails sur l'acquisition d'AEL par la société et sur la restructuration qui a suivi la fusion, se reporter à la note 16, « Acquisitions », des états financiers.

Notre société est un fournisseur de solutions de gestion de patrimoine de premier plan dont l'objectif est d'assurer l'avenir financier des particuliers et des institutions au moyen d'une gamme de services de protection du patrimoine et de services de retraite, ainsi que de solutions fondées sur le capital conçues sur mesure. Nos activités sont actuellement exercées par l'entremise de nos filiales. Les principales entités d'exploitation de la société maintiennent généralement de façon indépendante leur propre gestion et leur propre infrastructure. Se reporter à la rubrique « Lignes d'activité » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les activités de nos secteurs opérationnels.

En raison de l'acquisition d'AEL, de la diversification de l'offre de produits d'assurance et du changement global de stratégie, la société a décidé de réorganiser et de modifier ses secteurs internes, de sorte que la composition de ses secteurs à présenter s'en est trouvée modifiée au deuxième trimestre de 2024. À la suite des changements effectués, nos secteurs à présenter sont les suivants : Rentes, Assurance vie, Assurance de dommages et Siège social et autres. Auparavant, nous présentions nos activités selon les trois secteurs suivants : Assurance directe, Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite. La société a retraité toutes les informations comparatives applicables.

Contrôles et procédures

Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la société au 30 septembre 2024. Selon les conclusions de ces évaluations, nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu une incidence significative, ou dont il est raisonnable de croire qu'il aura une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Principales données financières

Le tableau suivant présente les principales données financières de la société.

AUX 30 SEPTEMBRE ET POUR LES PÉRIODES CLOSES À CES DATES EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Total de l'actif	137 112 \$	51 177 \$	137 112 \$	51 177 \$
Bénéfice net	65	77	671	344
Capitaux propres ajustés ¹	11 434	7 251	11 434	7 251
Bénéfice d'exploitation distribuable ¹	370	182	947	487

1. Les capitaux propres ajustés et le bénéfice d'exploitation distribuable sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR ».

Examen des résultats d'exploitation et financiers

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Le tableau suivant résume les résultats financiers de notre entreprise pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Primes nettes.....	1 165 \$	913 \$	4 212 \$	2 812 \$
Autres produits liés aux polices	217	106	529	306
Produits nets tirés des placements	1 264	442	2 956	1 282
Profits (pertes) liés aux placements	331	2	261	94
Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds au titre de la réassurance	(8)	71	398	189
Total des produits	2 969	1 534	8 356	4 683
 Prestations aux titulaires de polices et sinistres survenus	 (1 230)	 (870)	 (4 159)	 (2 745)
Prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt	(557)	(89)	(1 164)	(332)
Amortissement des frais d'acquisition de polices différés, des avantages incitatifs à la vente différés et de la valeur des affaires acquises	(366)	(120)	(867)	(452)
Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés	(219)	(130)	(162)	(169)
Variation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché	(207)	73	(406)	81
Autres charges de réassurance	(6)	(52)	(20)	(16)
Charges d'exploitation	(330)	(218)	(1 024)	(533)
Charges d'intérêts	(99)	(61)	(266)	(181)
Total des prestations et charges	(3 014)	(1 467)	(8 068)	(4 347)
 Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat	 (45)	 67	 288	 336
Économie d'impôt	110	10	383	8
Bénéfice net pour la période	65	77	671	344
Moins : participations ne donnant pas le contrôle	(13)	(1)	(20)	(3)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	52 \$	76 \$	651 \$	341 \$

En raison de l'acquisition d'AEL et de l'augmentation de l'importance relative de certains comptes découlant de la consolidation d'AEL, certains montants présentés précédemment ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des présents états financiers. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net présenté dans les états du résultat net ni sur le total de l'actif, du passif ou des capitaux propres dans les états de la situation financière.

Comparaison des trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, nous avons comptabilisé un bénéfice net de 65 M\$, comparativement à un bénéfice net de 77 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 12 M\$ tient principalement aux fluctuations défavorables de la juste valeur de nos réserves au titre des rentes, ainsi qu'aux pertes réalisées sur les placements transférés dans le cadre de l'entente de réassurance conclue par ANGI. Se reporter à la note 12, « Réassurance », des états financiers pour plus d'information au sujet de l'entente.

Les primes nettes et autres produits liés aux polices se sont chiffrés à 1,4 G\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, comparativement à 1,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de 363 M\$ tient principalement à l'apport des produits liés aux polices d'AEL, qui comprennent des frais de rachat de rente et des frais liés aux avenants de revenu viager, conjugué à l'amortissement d'un profit différé découlant de l'entente de réassurance conclue par ANGI. Le profit différé sera amorti en résultat net sur la durée de vie des polices réassurées sous-jacentes.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits nets tirés des placements ont augmenté de 822 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits nets tirés des placements se composent des intérêts et des dividendes gagnés sur les placements à revenu fixe et les placements en titres de capitaux propres, ainsi que d'autres produits divers provenant de placements mis en équivalence essentiellement composés de sociétés de personnes immobilières et de fonds d'investissement. L'augmentation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent tient à la croissance de notre portefeuille de placements en raison de l'apport d'Argo et d'AEL, ainsi qu'à la poursuite de la réorientation vers des stratégies de placement à rendement plus élevé.

Le montant net des profits (pertes) liés aux placements a augmenté de 329 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à l'appréciation de notre portefeuille de titres de capitaux propres, partiellement contrebalancée par des pertes réalisées sur les placements transférés dans le cadre de l'entente de réassurance conclue par ANGI.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds au titre de la réassurance ont diminué de 79 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux pertes liées à la valeur de marché sur les dérivés incorporés découlant de notre traité de réassurance lié à NER Ltd., conjuguées à la diminution des produits de placement de NER SPC à la suite du règlement réputé d'une entente de réassurance entre NER SPC et AEL détenue antérieurement dans le cadre de l'acquisition d'AEL (se reporter à la note 16, « Acquisition », des états financiers).

Les prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt représentent les intérêts crédités aux soldes de comptes des titulaires (« SCT ») découlant de nos contrats de placement conclus avec des clients, ainsi que l'amortissement des produits différés. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le montant a augmenté de 468 M\$ en raison de la reprise des passifs au titre des SCT d'AEL.

L'amortissement des frais d'acquisition de polices différés, des avantages incitatifs à la vente différés et de la valeur des affaires acquises (« VAA ») s'est chiffré à 366 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, contre 120 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de 246 M\$ est principalement attribuable à l'amortissement de la VAA découlant de l'acquisition d'AEL.

Les variations de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés représentent la variation de la juste valeur des options d'achat utilisées pour financer les contrats de rentes et d'assurance vie universelle liés à un indice boursier, ainsi que la variation de la juste valeur des dérivés incorporés à l'égard de ces contrats. Les variations de la juste valeur sont influencées par le rendement prévu et réel des indices liés aux options d'achat ainsi que par les taux d'intérêt utilisés pour estimer nos dérivés incorporés. L'augmentation de 89 M\$ tient aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt.

La variation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché représente les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché de notre passif en fonction de la protection fournie au titulaire de contrat contre les risques liés aux marchés financiers. La perte de 207 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 est principalement attribuable à la variation des taux d'intérêt utilisés pour l'évaluation de ces passifs, combinée à la reprise de passifs liés aux prestations au titre du risque de marché d'AEL à la clôture de l'acquisition en mai 2024.

Les autres charges de réassurance ont diminué de 46 M\$. Nos autres charges de réassurance pour la période correspondante de l'exercice précédent avaient principalement trait aux commissions et aux charges résultant des obligations assumées en vertu d'une entente de réassurance entre NER SPC et AEL détenue antérieurement, qui a fait l'objet d'un règlement effectif au moment de l'acquisition d'AEL au deuxième trimestre de 2024. Par conséquent, aucune commission ni charge résultant des obligations assumées n'a été comptabilisée pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

Les charges d'exploitation se sont chiffrées à 330 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, comparativement à 218 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 112 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des charges d'Argo et d'AEL ainsi qu'aux coûts additionnels engagés pour soutenir la croissance continue de notre entreprise.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les charges d'intérêts ont augmenté de 38 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à la dette reprise et contractée dans le cadre de l'acquisition d'AEL.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED ») a augmenté de 188 M\$ pour s'établir à 370 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'apport au bénéfice d'Argo et d'AEL, combiné aux nouvelles affaires et à la hausse du bénéfice lié à l'écart de placement.

Comparaison des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, nous avons comptabilisé un bénéfice net de 671 M\$, comparativement à un bénéfice net de 344 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 327 M\$ est principalement attribuable à la croissance de notre entreprise, au réinvestissement de capital dans des placements à rendement plus élevé et aux apports d'Argo et d'AEL, ainsi qu'à une économie d'impôt différé comptabilisée au deuxième trimestre de 2024 relativement au régime d'impôt sur le revenu des sociétés aux Bermudes (se reporter à la note 22, « Impôt sur le résultat », des états financiers).

Les primes nettes et autres produits liés aux polices se sont chiffrés à 4,7 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, comparativement à 3,1 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 1,6 G\$ est principalement attribuable aux apports d'Argo et des nouvelles affaires de rentes auprès de clients institutionnels, conjugués à l'amortissement d'un profit différé découlant de l'entente de réassurance conclue par ANGI. Le profit différé sera amorti en résultat net sur la durée de vie des polices réassurées sous-jacentes.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits nets tirés des placements ont augmenté de 1,7 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tient à la croissance de notre portefeuille de placements en raison de l'apport d'Argo et d'AEL, combinée à la réorientation du portefeuille vers des stratégies de placement à rendement plus élevé.

Nous avons comptabilisé des profits liés aux placements de 261 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, ce qui représente une augmentation de 167 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à l'appréciation de notre portefeuille de titres de capitaux propres, partiellement contrebalancée par les pertes réalisées sur les placements transférés dans le cadre de l'entente de réassurance conclue par ANGI ainsi que par les fluctuations défavorables de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds au titre de la réassurance ont augmenté de 209 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux profits liés à la valeur de marché sur les dérivés incorporés découlant de notre traité de réassurance assujettis à des ententes de coassurance modifiée, partiellement contrebalancés par la diminution des produits de placement à la suite du règlement réputé d'une entente de réassurance entre NER SPC et AEL détenue antérieurement dans le cadre de la comptabilisation de l'achat d'AEL (se reporter à la note 16, « Acquisition », des états financiers).

Les prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt représentent les intérêts crédités aux SCT découlant de nos contrats de placement conclus avec des clients ainsi que l'amortissement des produits différés. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, ces montants ont augmenté de 832 M\$ en raison principalement de la reprise des passifs au titre des SCT d'AEL.

L'amortissement des frais d'acquisition de polices différés, des avantages incitatifs à la vente différés et de la valeur des affaires acquises s'est chiffré à 867 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, comparativement à 452 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 415 M\$ tient principalement à l'amortissement de la VAA découlant de l'acquisition d'AEL.

Les variations de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés représentent la variation de la juste valeur des options d'achat utilisées pour financer les contrats de rentes et d'assurance vie universelle liés à un indice boursier, ainsi que des dérivés incorporés à l'égard de ces contrats. Les variations de la juste valeur sont influencées par le rendement prévu et réel des indices liés aux options d'achat ainsi que par les taux d'intérêt utilisés pour estimer nos dérivés incorporés. L'augmentation de 7 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 tient aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt.

La variation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché représente les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché de notre passif en fonction de la protection fournie au titulaire de contrat contre le risque lié aux marchés financiers. La perte de 406 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 tient principalement à la reprise de passifs liés aux prestations au titre du risque de marché d'AEL à la clôture de l'acquisition en mai 2024, combinée aux fluctuations des taux d'intérêt utilisés pour l'évaluation de ces passifs.

Les autres charges de réassurance ont augmenté de 4 M\$. Les autres charges de réassurance pour la période correspondante de l'exercice précédent avaient principalement trait aux commissions et aux charges résultant des obligations assumées dans le cadre d'une entente de réassurance entre NER SPC et AEL détenue antérieurement, qui a fait l'objet d'un règlement effectif à la suite de l'acquisition d'AEL. Par conséquent, aucune commission ni charge résultant des obligations assumées n'a été comptabilisée depuis la clôture de notre acquisition.

Les charges d'exploitation se sont chiffrées à 1,0 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, comparativement à 533 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 491 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des charges d'Argo et d'AEL, aux coûts de transaction non récurrents liés à l'acquisition d'AEL, ainsi qu'aux coûts additionnels engagés pour soutenir la croissance continue de notre entreprise.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les charges d'intérêts ont augmenté de 85 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à la dette reprise et contractée dans le cadre de l'acquisition d'AEL, combinée à la hausse des taux d'intérêt.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le BED a augmenté de 460 M\$ pour s'établir à 947 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux nouvelles affaires, à la hausse du bénéfice lié à l'écart de placement et à l'apport d'Argo et d'AEL au bénéfice.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation financière de la société au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Actif		
Placements	88 247 \$	39 838 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 627	4 308
Retenues de fonds au titre de la réassurance	1 532	7 248
Produits tirés des placements à recevoir	784	280
Frais d'acquisition de polices différés, avantages incitatifs à la vente différés et valeur des affaires acquises	10 495	2 468
Primes dues et autres débiteurs	735	711
Primes non acquises cédées	550	401
Actif d'impôt différé	952	432
Montants recouvrables au titre de la réassurance et actifs au titre de dépôts	13 229	3 388
Immobilisations corporelles	290	294
Goodwill	751	121
Immobilisations incorporelles	1 754	235
Autres actifs	1 864	730
Actifs des fonds distincts	1 302	1 189
Total de l'actif	137 112	61 643
Passif		
Prestations futures	11 057	9 813
Soldes de comptes des titulaires	82 413	24 939
Provision pour sinistres au titre de polices et de contrats	7 696	7 288
Passifs au titre de dépôts	1 525	1 577
Prestations au titre du risque de marché	3 725	89
Réserve pour primes non acquises	2 003	2 056
Montant à payer à des parties liées	593	564
Autres fonds réservés aux titulaires de polices	348	335
Effets à payer	178	174
Emprunts généraux	1 847	1 706
Emprunts de filiales	3 330	1 863
Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance	3 534	83
Autres passifs	4 608	1 118
Passifs des fonds distincts	1 302	1 189
Total du passif	124 159	52 794
Capitaux propres mezzanines		
Actions privilégiées de rang inférieur rachetables	2 779	2 694
Capitaux propres		
Actions échangeables de catégorie A, actions de catégorie B et actions de catégorie C ¹	6 294	5 184
Bénéfices non distribués	1 512	945
Cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)	1 519	(120)
Participations ne donnant pas le contrôle	849	146
Total des capitaux propres	10 174	6 155
Total du passif, des capitaux propres mezzanines et des capitaux propres	137 112 \$	61 643 \$

1. Le 29 août 2024, la société a changé la désignation de la totalité de ses actions échangeables de catégorie A-1 pour celle d'actions échangeables de catégorie A. Le capital social au 31 décembre 2023 comprend les montants attribuables aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A-1 avant le changement de désignation. Se reporter à la note 23, « Capital social », des états financiers pour plus de détails.

Comparaison des données au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023

Le total de l'actif a augmenté de 75,5 G\$ au cours de la période pour s'établir à 137,1 G\$, principalement en raison de l'acquisition d'AEL et de l'investissement du capital provenant des souscriptions de produits de rentes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 10,3 G\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024, principalement en raison de l'acquisition d'AEL et du fait que les souscriptions de rentes enregistrées au cours du trimestre n'ont pas encore été investies. Nous maintenons une solide situation de trésorerie dans l'ensemble de nos secteurs. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion.

Le total des placements a augmenté de 48,4 G\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024, principalement en raison de l'intégration des placements d'AEL.

La diminution de 5,7 G\$ des retenues de fonds au titre de la réassurance entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024 tient principalement au règlement réputé d'une entente de réassurance entre NER SPC et AEL détenue antérieurement, du fait que les sociétés sont sous contrôle commun depuis l'acquisition d'AEL.

Les FAD désignent les frais inscrits à l'actif qui sont directement liés à la souscription de nouveaux contrats conclus avec les titulaires de polices. La VAA comptabilisée dans les immobilisations incorporelles à la suite d'un regroupement d'entreprises est également incluse dans ce poste. L'augmentation entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024 tient à la VAA découlant de l'acquisition d'AEL.

Les primes non acquises cédées représentent une partie des primes non acquises cédées aux réassureurs. L'augmentation de 149 M\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024 s'explique essentiellement par les ententes de réassurance additionnelles conclues afin de réduire notre exposition aux produits considérés comme secondaires.

Les montants recouvrables au titre de la réassurance et les actifs au titre de dépôts sont les montants estimatifs que des réassureurs ou cédants doivent payer à la société relativement aux prestations et sinistres cédés payés et non payés et aux charges connexes, et ils sont présentés déduction faite des réserves pour recouvrabilité. L'augmentation de 9,8 G\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024 tient principalement à l'acquisition d'AEL et à l'entente de réassurance conclue par ANGI au cours du trimestre.

Les autres actifs se chiffraient à 1,9 G\$ au 30 septembre 2024, soit une augmentation de 1,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. Le solde comprend l'actif d'impôt exigible, les actifs liés aux prestations au titre du risque de marché, les actifs au titre des prestations de retraite payées d'avance et d'autres montants divers à recevoir. L'augmentation tient principalement aux actifs liés aux prestations au titre du risque de marché découlant de l'acquisition d'AEL, qui représentaient une tranche de 737 M\$ du solde au 30 septembre 2024.

Les immobilisations incorporelles ont augmenté de 1,5 G\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024 en raison principalement des immobilisations incorporelles d'environ 1,6 G\$ découlant de l'acquisition d'AEL.

Le goodwill se compose d'un montant de 630 M\$ découlant de l'acquisition d'AEL en mai 2024 et d'un montant de 121 M\$ découlant de l'acquisition d'American National en mai 2022.

Les actifs et les passifs des fonds distincts ont tous deux augmenté de 113 M\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024 principalement en raison des gains en capital nets réalisés sur les actifs sous-jacents.

Les prestations futures et les soldes de comptes des titulaires ont augmenté de 58,7 G\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024 en raison principalement de la reprise des SCT d'AEL.

La provision pour sinistres au titre de polices et de contrats a augmenté de 408 M\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024 en raison des résultats techniques de notre secteur Assurance de dommages au cours de la période.

Les emprunts généraux et les emprunts de filiales ont augmenté de 1,6 G\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024 en raison de la dette reprise et contractée dans le cadre de l'acquisition d'AEL.

Les actions privilégiées de rang inférieur rachetables émises à l'intention de Brookfield en 2022 ont augmenté de 85 M\$ en raison des dividendes accumulés au cours de la période.

Le total des capitaux propres a augmenté de 4,0 G\$ entre le 31 décembre 2023 et le 30 septembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à l'émission d'actions de catégorie C d'un montant d'environ 1,1 G\$ en échange d'actions à droit de vote restreint de catégorie A de Brookfield Asset Management Ltd., lesquelles ont été utilisées comme contrepartie de l'achat dans le cadre de l'acquisition d'AEL, à une participation ne donnant pas le contrôle de 713 M\$ liée à AEL et à des bénéfices non distribués de 567 M\$ découlant de la croissance de l'entreprise.

EXAMEN SECTORIEL

En raison de l'acquisition d'AEL, de la diversification de l'offre de produits d'assurance et du changement global de stratégie, la société a décidé de réorganiser et de modifier ses secteurs internes, de sorte que la composition de ses secteurs à présenter s'en est trouvée modifiée au deuxième trimestre de 2024. À la suite des changements effectués, les secteurs à présenter de la société sont les suivants : Rentes, Assurance vie, Assurance de dommages et Siège social et autres. Auparavant, la société présentait ses activités selon les secteurs suivants : Assurance directe, Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite.

Nous mesurons notre performance opérationnelle principalement au moyen du BED, qui permet d'évaluer notre capacité à acquérir des actifs d'assurance nets avec une marge positive, et investissons ces actifs de façon à gagner un rendement supérieur au coût des passifs liés aux titulaires de polices.

Le tableau suivant présente le BED de chacun de nos secteurs à présenter pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Rentes	379 \$	154 \$	804 \$	429 \$
Assurance vie	42	64	162	147
Assurance de dommages	25	(8)	161	2
Siège social et autres	(76)	(28)	(180)	(91)
Total du BED	370 \$	182 \$	947 \$	487 \$

Comparaison des trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

Rentes – Le BED de notre secteur Rentes représente l'apport de nos plateformes destinées aux particuliers et aux institutions. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le BED a augmenté de 225 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse tient principalement à l'apport d'AEL au bénéfice ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des placements attribuable au réinvestissement continu dans des stratégies de placement à rendement plus élevé.

Assurance vie – Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le BED a diminué de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution tient principalement à l'entente de réassurance conclue par ANGI au cours du trimestre.

Assurance de dommages – Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le BED a augmenté de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à l'amélioration de nos résultats techniques découlant des mesures relatives à la souscription mises en place depuis les 12 derniers mois.

Siège social et autres – Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le BED a diminué de 48 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution tient principalement à la diminution des charges d'intérêts en raison de la dette reprise et contractée dans le cadre de l'acquisition d'AEL.

Comparaison des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023

Rentes – Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le BED a augmenté de 375 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'apport d'AEL au bénéfice, à l'intensification de nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite aux États-Unis ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des placements découlant de notre investissement continu dans des stratégies de placement à rendement plus élevé.

Assurance vie – Le BED a augmenté de 15 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse tient à l'augmentation des produits tirés des placements découlant de notre investissement continu dans des stratégies de placement à rendement plus élevé, partiellement contrebalancée par l'entente de réassurance conclue par ANGI au cours du trimestre.

Assurance de dommages – Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le BED a augmenté de 159 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation tient à l'apport d'Argo au bénéfice, combiné à l'amélioration des résultats techniques découlant des mesures relatives à la souscription mises en place depuis la période correspondante de l'exercice précédent.

Siège social et autres – Le BED a diminué de 89 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution tient principalement à une augmentation des charges d'intérêts et à une diminution des produits tirés des placements.

Lignes d'activité

Par l'intermédiaire de nos filiales d'exploitation, notre société offre une gamme de services de retraite, de produits de protection du patrimoine et de solutions fondées sur le capital conçues sur mesure dont l'objectif est d'assurer l'avenir financier des particuliers et des institutions.

Rentes

Rentes à capital fixe liées à un indice boursier – Les rentes à capital fixe liées à un indice boursier permettent aux titulaires de police de gagner des crédits liés aux indices en fonction du rendement d'un indice déterminé sans que la valeur de leur compte ne soit mise à risque. Certains produits comportent une prime en vertu de laquelle le dépôt initial au titre de la rente augmente au moment de l'émission selon un taux déterminé. De façon générale, les frais de rachat et les modalités d'acquisition des primes de nos polices sont structurés de manière à nous offrir une protection comparable contre la résiliation anticipée, que les produits soient assortis ou non d'une prime. La valeur du contrat de rente est égale à la somme des primes payées, des primes et des intérêts crédités (les « crédits liés aux indices » en ce qui concerne les fonds attribués à une stratégie fondée sur des indices); ces intérêts reposent sur une limite globale (ou « plafond ») ou sur un pourcentage (le « taux de participation ») de l'appréciation (fondé dans certaines situations sur un calcul de la moyenne mensuelle ou d'un écart mensuel) d'un indice ou d'un indice de référence reconnu. Le plafond et le taux de participation restreignent le montant des intérêts que le titulaire peut gagner au cours d'une année contractuelle, et peuvent être ajustés annuellement par nous, sous réserve de minimums déterminés.

Rentes à taux fixe – Les rentes différées à taux fixe comprennent des produits annuels de rente pluriannuelle à taux garanti et des rentes différées à prime unique. Nos rentes à taux fixe révisable annuellement sont assorties d'un taux d'intérêt annuel (le « taux crédité ») garanti durant la première année d'assurance. Après la première année d'assurance, nous avons le pouvoir discrétionnaire de modifier le taux crédité une fois par année, pour le porter à un taux égal ou supérieur à un taux minimal garanti. Nos produits de rente annuelle ou pluriannuelle à taux garanti et nos rentes différées à prime unique sont semblables à nos produits à taux révisable annuellement, à l'exception du fait que le taux crédité initial des produits de rente pluriannuelle à taux garanti est garanti pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans, après quoi il peut être modifié à notre discrétion, alors que le taux crédité initial des rentes différées à prime unique est garanti pour une durée de trois ou de cinq ans.

Rentes immédiates à prime unique – La rente immédiate à prime unique s'acquiert moyennant le paiement d'une prime unique et elle prévoit des paiements périodiques (habituellement mensuels ou annuels) au rentier pour une période déterminée, par exemple, pour le reste de la vie du rentier. Le remboursement du dépôt initial peut être garanti ou non, selon les modalités du contrat de rente.

Rentes à capital variable – Dans le cas d'une rente à capital variable, le titulaire assume le risque de placement, car la valeur du solde de son compte varie en fonction des résultats au chapitre des placements relatifs aux options de placement du fonds distinct qu'il a choisies. Nos produits de rentes à capital variable ne comportent aucune garantie de retrait minimal. Ce produit représente moins de 1 % de nos activités de rentes.

Transfert du risque lié aux régimes de retraite – Le transfert du risque lié aux régimes de retraite correspond au transfert, par une entreprise agissant comme promoteur, des risques (ou de certains des risques) associés au fait d'être promoteur et administrateur d'un régime de retraite, en particulier le risque de placement et le risque de longévité, ce dernier correspondant au risque d'une augmentation de l'espérance de vie des bénéficiaires du régime. Ces risques peuvent être transférés à un assureur comme nous dans le cadre d'une transaction de rentes collectives ou à un particulier au moyen d'un règlement sous forme de paiement forfaitaire. Le transfert du risque lié aux régimes de retraite au moyen d'une assurance passe habituellement par un contrat de rente collective à prime unique émis à un régime de retraite par un assureur, ce qui permet à l'entreprise qui est le promoteur du régime de retraite de sortir certains passifs relatifs aux régimes de retraite de son bilan.

Assurance vie

Assurance vie entière – Les produits d'assurance vie entière prévoient une prestation garantie au décès de l'assuré en échange du paiement périodique d'une prime fixe sur une période prédéterminée. Les paiements de primes peuvent être exigés pour toute la durée du contrat, jusqu'à l'atteinte d'un âge précis ou pendant un nombre d'années déterminé, et ils peuvent être effectués par tranches égales ou varier selon un calendrier préétabli. Certaines polices d'assurance vie entière sont assorties de participations des titulaires de polices. Les titulaires de polices peuvent recevoir des participations en trésorerie ou les réinvestir pour augmenter les prestations en cas de décès ou la valeur de rachat, ou pour réduire les primes requises afin de maintenir le contrat en vigueur.

Assurance vie universelle – Les produits d'assurance vie universelle offrent une couverture par l'intermédiaire d'un contrat qui donne aux titulaires de polices une certaine souplesse en ce qui a trait aux paiements des primes et aux montants de la couverture. Les produits d'assurance vie universelle peuvent permettre au titulaire, dans certaines limites, d'augmenter ou de diminuer le montant de la couverture des prestations en cas de décès sur la durée du contrat et d'ajuster la fréquence et le montant des paiements de primes. Les produits d'assurance vie universelle sont sensibles aux taux d'intérêt, et nous déterminons les taux d'intérêt crédités au cours de la période contractuelle, sous réserve des taux minimaux propres aux polices. Des intérêts sont crédités à l'égard d'un produit d'assurance vie universelle lié à un indice boursier à un taux de rendement fondé, en partie, sur les variations d'un indice, comme l'indice Standard & Poor's 500 (l'« indice S&P 500 »), sous réserve d'un taux minimal déterminé.

Assurance vie universelle à capital variable – Les produits d'assurance vie universelle à capital variable offrent une couverture d'assurance semblable à celle de l'assurance vie universelle, à l'exception du fait que le titulaire de police assume le risque de placement, car la valeur du solde du compte du titulaire varie en fonction des résultats au chapitre des placements relatifs aux titres que celui-ci a choisis et qui sont détenus dans un fonds distinct.

Assurance créance en cas de décès – Les produits d'assurance créance en cas de décès sont vendus relativement à un emprunt ou à un autre compte de crédit. Les produits d'assurance créance en cas de décès sont conçus pour rembourser au prêteur le montant impayé sur l'emprunt ou le compte de crédit d'un emprunteur si celui-ci décède pendant la période de couverture.

Assurance de dommages

Assurance responsabilité civile – Les lignes d'activité liées à l'assurance responsabilité civile comprennent une vaste gamme de produits d'assurance de dommages de première ligne et de deuxième ligne, comme les produits d'assurance de dommages spécialisée, les produits liés aux vices de construction, les produits d'assurance responsabilité civile générale, les produits commerciaux d'assurance multirisque, les produits d'assurance contre les accidents du travail, les produits d'assurance responsabilité de produits, les produits d'assurance responsabilité environnementale et les produits d'assurance automobile. Les lignes d'activité liées à l'assurance responsabilité civile sont généralement assorties de longs délais de règlement puisque la période nécessaire à la finalisation et au règlement de toutes les réclamations d'une année de survenance donnée est relativement longue. Certains produits présentent des délais de déclaration ou de paiement de sinistres plus longs.

Assurance responsabilité professionnelle – Les lignes d'activité liées à l'assurance responsabilité professionnelle fournissent des polices en matière de responsabilité professionnelle sur une base reconnue et non reconnue, qui visent notamment la responsabilité de la direction (y compris les administrateurs et les dirigeants), l'assurance des risques transactionnels et l'assurance erreurs et omissions. Les lignes d'activité liées à l'assurance responsabilité professionnelle sont généralement considérées comme étant assorties de longs délais de règlement puisque la période nécessaire à la finalisation et au règlement de toutes les réclamations d'une année donnée est relativement longue.

Assurance de biens – Les lignes d’activité liées à l’assurance de biens offrent des polices couvrant divers types de biens personnels et commerciaux en cas de catastrophe d’origine humaine ou naturelle, y compris l’assurance de biens pour les propriétaires et les locataires, l’assurance risques divers et l’assurance de dommages aux automobiles. Les lignes d’activité liées à l’assurance de biens sont considérées comme étant assorties de courts délais de règlement puisque les sinistres sont généralement déclarés et payés rapidement.

Assurance spécialisée – Les lignes d’activité liées à l’assurance spécialisée comprennent des couvertures spécialisées comme l’assurance caution, l’assurance mortalité pour animaux de grande valeur et l’assurance maritime. Les lignes d’activité liées à l’assurance spécialisée sont généralement considérées comme étant assorties de courts délais de règlement, car les sinistres sont habituellement déclarés relativement rapidement, même s’il peut falloir plus de temps pour finaliser et régler tous les sinistres d’une année donnée.

Siège social et autres

Notre secteur Siège social et autres regroupe diverses activités liées notamment au siège social dans le but de soutenir nos activités d’assurance de base. Ces activités comprennent nos activités d’entreposage de placement, dans le cadre desquelles nous entreposons temporairement de placements qui seront transférés ultimement dans nos portefeuilles de placements en assurance à court terme. Nous générons des produits sur nos placements entreposés et nous engageons des charges d’intérêts sur les facilités de crédit renouvelables utilisées pour financer ces placements. Les activités de notre secteur Siège social et autres comprennent également certaines activités de couverture, certaines charges et activités qui ne sont pas attribuables à nos secteurs opérationnels liés à l’assurance, ainsi que certaines charges d’intérêts liées aux emprunts généraux et aux emprunts de filiales de la société.

Primes nettes

Le tableau suivant présente la répartition des primes par produit, déduction faite des primes cédées.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Rentes				
Produits de rentes destinés aux particuliers ¹				
Rentes à capital fixe liées à un indice boursier	2 \$	— \$	3 \$	— \$
Rentes à taux fixe	1	1	1	2
Rentes à capital variable	—	—	—	—
Total des produits de rentes destinés aux particuliers	3	1	4	2
Produits de rentes destinés aux institutions				
Transfert du risque lié aux régimes de retraite ²	328	278	1 565	945
Total des produits de rentes destinés aux institutions	328	278	1 565	945
Total des rentes	331	279	1 569	947
Produits d'assurance vie entière et autres	135	130	412	393
Produits d'assurance de dommages				
Assurance de biens	360	298	1 064	859
Assurance responsabilité civile	301	133	919	383
Assurance responsabilité professionnelle	57	—	181	1
Assurance spécialisée	(19)	73	67	229
Total des produits d'assurance de dommages	699	504	2 231	1 472
Total	1 165 \$	913 \$	4 212 \$	2 812 \$

1. Les primes reçues relativement aux produits de rentes destinés aux particuliers sont généralement comptabilisées à titre de dépôts et ne sont pas incluses dans les primes nettes.

2. Le montant des primes figurant au poste Transfert du risque lié aux régimes de retraite diffère du montant des souscriptions brutes de produits de rentes, puisque les primes sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles, tandis qu'elles sont incluses dans le montant des souscriptions à la clôture de la transaction, laquelle est confirmée par la contrepartie.

Comparaison des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les primes nettes ont totalisé 1,2 G\$, comparativement à 913 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 252 M\$ est principalement attribuable à l'apport d'Argo dans notre secteur Assurance de dommages.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les primes nettes ont totalisé 4,2 G\$, comparativement à 2,8 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 1,4 G\$ est principalement attribuable à la croissance dans nos secteurs Rentes et Assurance de dommages. Les primes nettes de notre secteur Rentes ont augmenté de 622 M\$ en raison de l'expansion continue de nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite. Les primes nettes de notre secteur Assurance de dommages ont augmenté de 759 M\$ en raison de l'apport d'Argo.

Souscriptions brutes de produits de rentes

Les souscriptions brutes de produits de rentes comprennent tous les dépôts liés aux produits de rentes, qui ne sont généralement pas comptabilisés dans les produits à l'état consolidé du résultat net. Les souscriptions brutes de produits de rentes comprennent les souscriptions directes, les affaires de transfert au titre de la réassurance acceptée ainsi que les primes et dépôts générés par les transactions de réassurance en bloc acceptée.

Le tableau suivant présente la répartition des souscriptions brutes de produits de rentes.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Souscriptions brutes de produits de rentes				
Produits de rentes destinés aux particuliers				
Rentes à capital fixe liées à un indice boursier	2 030 \$	948 \$	3 721 \$	2 384 \$
Rentes à taux fixe	1 803	1 248	4 042	3 626
Rentes à capital variable	20	17	54	48
Total des produits de rentes destinés aux particuliers...	3 853	2 213	7 817	6 058
Produits de rentes destinés aux institutions				
Transfert du risque lié aux régimes de retraite ¹	327	264	1 575	998
Total de produits de rentes destinés aux institutions	327	264	1 575	998
Total des souscriptions brutes de produits de rentes	4 180 \$	2 477 \$	9 392 \$	7 056 \$

1. Le montant des primes figurant au poste Transfert du risque lié aux régimes de retraite diffère du montant des souscriptions brutes de produits de rentes, puisque les primes sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles, tandis qu'elles sont incluses dans le montant des souscriptions à la clôture de la transaction, laquelle est confirmée par la contrepartie.

Comparaison des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les souscriptions brutes de produits de rentes ont totalisé 4,2 G\$, comparativement à 2,5 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 1,7 G\$ est principalement attribuable à l'apport d'AEL.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les souscriptions brutes de produits de rentes ont totalisé 9,4 G\$, comparativement à 7,1 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 2,3 G\$ est principalement attribuable à l'apport d'AEL, combiné à la croissance de nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite aux États-Unis.

Situation de trésorerie et sources de financement

SOURCES DE FINANCEMENT

Nous nous efforçons de maintenir suffisamment de liquidités en tout temps pour être en mesure de saisir les occasions intéressantes lorsqu'elles se présentent, de mieux composer avec toute dégradation inattendue de la conjoncture au sein de nos filiales d'exploitation et de maintenir les paiements aux titulaires de polices, en plus de maintenir les distributions à nos actionnaires. Nos liquidités proviennent principalement des flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation et de l'accès à la facilité de crédit consentie par un tiers de la société, à nos facilités de crédit et à l'engagement en capitaux propres de Brookfield. Nous gérons de façon proactive notre situation de trésorerie afin de répondre à nos besoins en liquidités et nous continuons à développer des relations avec des prêteurs qui offrent une capacité d'emprunt à taux concurrentiel, tout en cherchant à réduire au minimum l'incidence défavorable sur le rendement des placements. Nous cherchons à structurer la propriété de nos actifs de manière à accroître notre capacité de les monétiser et ainsi obtenir des liquidités supplémentaires, au besoin. Le tableau suivant présente les éléments qui constituaient nos liquidités générales pour les périodes indiquées.

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	146 \$	78 \$
Actifs financiers liquides	251	212
Facilités de crédit non utilisées	970	720
Total des liquidités générales¹	1 367 \$	1 010 \$

1. Le total des liquidités générales est une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures de la performance utilisées par la direction ».

À la date du présent rapport de gestion, nos liquidités étaient suffisantes pour répondre à nos besoins actuels et pour un avenir prévisible. En juin 2021, Brookfield a fourni à la société un engagement en capitaux propres d'un montant de 2,0 G\$ afin de financer la croissance future, sur lequel la société peut prélever des montants à l'occasion. La société pourrait appeler des fonds au titre de l'engagement en capitaux propres en contrepartie de l'émission d'actions de catégorie C ou d'actions privilégiées de rang inférieur. Au 30 septembre 2024, un montant de 2,0 G\$ était disponible au titre de l'engagement en capitaux propres. De plus, dans le cadre de la scission de la société de Brookfield Corporation le 28 juin 2021, nous avons conclu une convention de crédit avec Brookfield à titre de prêteur, qui prévoit une facilité de crédit renouvelable de 400 M\$. Nous disposons de facilités de crédit renouvelables bilatérales de 1,2 G\$ auprès de banques externes. Nous utilisons les liquidités que procurent nos facilités de crédit pour les besoins du fonds de roulement, et nous pourrions utiliser le produit de l'engagement en capital pour financer les investissements de croissance et les acquisitions. Le choix par la société d'une de ces sources de financement dans une situation donnée est fait en fonction de l'optimisation des besoins et des occasions se présentant à ce moment. Au 30 septembre 2024, un montant de 655 M\$ avait été prélevé sur les facilités bilatérales externes, et aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de Brookfield.

Aujourd'hui, nous disposons de liquidités importantes au sein de nos portefeuilles d'assurance, ce qui nous donne la souplesse nécessaire pour investir afin de saisir des occasions de placement intéressantes. En plus d'un portefeuille d'actifs financiers très liquides, nos sociétés d'exploitation ont un accès additionnel à des liquidités provenant de sources comme les programmes offerts par la Federal Home Loan Bank (la « FHLB »). Au 30 septembre 2024, la société n'avait prélevé aucun montant et disposait d'un engagement inutilisé totalisant 1,6 G\$ relativement à ces programmes.

Les liquidités au sein de nos filiales d'exploitation peuvent être restreintes de temps à autre en raison de contraintes réglementaires. Au 30 septembre 2024, le total des liquidités de la société se chiffrait à 52,5 G\$, ce qui comprend un montant de 146 M\$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions et un montant de 251 M\$ au titre des actifs financiers liquides non soumis à restrictions détenus par des entités constituées en société.

EN M\$ US	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 627 \$	4 308 \$
Actifs financiers liquides	36 928	21 927
Facilités de crédit non utilisées	970	720
Total des liquidités¹	52 525 \$	26 955 \$

1. Le total des liquidités est une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures de la performance utilisées par la direction ».

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, nos filiales d'assurance américaines détenaient 82 % et 63 % du total des liquidités de la société, respectivement.

Comparaison des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023

Le tableau suivant présente un sommaire de nos flux de trésorerie et des soldes de trésorerie de clôture pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
EN M\$ US

	2024	2023
Activités d'exploitation.....	2 318 \$	954 \$
Activités d'investissement.....	5 676	(1 776)
Activités de financement.....	2 353	2 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période.....	4 308	2 145
Variation nette au cours de la période.....	10 347	1 303
Incidence du change sur les soldes de trésorerie détenus en monnaies étrangères.....	(28)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période.....	14 627 \$	3 448 \$

Activités d'exploitation

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, nous avons généré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 2,3 G\$, comparativement à 954 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à une hausse des produits tirés des placements découlant de la croissance du portefeuille de placements, ainsi qu'à l'apport d'AEL et d'Argo, qui ont été acquises depuis le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Activités d'investissement

Au cours de la période considérée, les entrées de trésorerie de 5,7 G\$ provenant des activités d'investissement ont découlé principalement de la trésorerie de 10,8 G\$ acquise dans le cadre de l'acquisition d'AEL, déduction faite du produit en trésorerie versé, partiellement contrebalancées par les investissements nets au cours de la période, comparativement à un investissement net de 1,8 G\$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Activités de financement

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, nous avons comptabilisé des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 2,4 G\$, soit une augmentation par rapport à 2,1 G\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement aux dépôts reçus sur les comptes de titulaires, partiellement contrebalancés par les retraits sur ces comptes, conjugués à la dette reprise et contractée dans le cadre de notre acquisition d'AEL.

Instruments financiers

Dans la mesure où nous croyons que cela s'avère intéressant sur le plan économique, notre stratégie consiste à couvrir une partie de nos placements en titres de capitaux propres ou de nos flux de trésorerie exposés au risque de change dans le cadre des activités de la société. Les principes clés suivants constituent le fondement de notre stratégie de couverture du risque de change :

- Nous tirons parti de toute couverture naturelle qu'il pourrait y avoir au sein de nos activités.
- Dans la mesure du possible, nous finançons nos activités par des emprunts en monnaie locale.
- Nous pouvons recourir à des contrats dérivés dans la mesure où les couvertures naturelles ne sont pas suffisantes.

Au 30 septembre 2024, le total de nos capitaux propres se chiffrait à 10,2 G\$ et nos capitaux propres ajustés, à 11,4 G\$. Les capitaux propres ajustés représentent le total des capitaux propres économiques de notre société par l'intermédiaire de ses actions de catégories A, B et C et des actions privilégiées de rang inférieur rachetables émises par notre société, excluant notre cumul des autres éléments du résultat global. Se reporter à l'analyse des mesures non conformes aux PCGR.

Les capitaux propres et les capitaux propres ajustés comprennent une tranche d'environ 190 M\$ investie en dollars canadiens. Au 30 septembre 2024, nous avons des contrats de change à terme d'un montant notionnel de 4,9 G\$ (31 décembre 2023 – 2,9 G\$) en place pour couvrir l'exposition au risque de change.

Se reporter à la note 9, « Instruments dérivés », des états financiers pour de plus amples renseignements.

Futures obligations et exigences en matière de capital

Au 30 septembre 2024, le total des engagements non versés des filiales de la société se chiffrait à 7,3 G\$ (31 décembre 2023 – 5,4 G\$). Ces engagements, lorsqu'ils sont versés, sont principalement comptabilisés à titre de prêts hypothécaires, de prêts privés, de fonds d'investissement, de biens immobiliers et d'autres actifs investis. Se reporter à la note 28, « Engagements financiers et éventualités », des états financiers pour de plus amples renseignements.

Le tableau suivant présente l'arrivée à échéance, par exercice, des emprunts généraux et de filiales.

Paiements exigibles par exercice								
AU 30 SEPTEMBRE 2024 EN M\$ US	Total	Escompte et frais d'émission non amortis	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts généraux	1 847 \$	—	1 192	—	—	—	655	—
Emprunts de filiales	3 330 \$	(78)	—	—	2 400	—	—	1 008

Paiements exigibles par exercice								
AU 31 DÉCEMBRE 2023 EN M\$ US	Total	Escompte et frais d'émission non amortis	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts généraux	1 706 \$	—	1 276	—	—	—	430	—
Emprunts de filiales	1 863 \$	(46)	—	—	—	1 000	—	909

Se reporter à la note 21, « Emprunts généraux et emprunts de filiales », des états financiers pour de plus amples renseignements.

Gestion du capital

La gestion du capital est le processus continu qui consiste à déterminer et à maintenir la quantité de capital et la qualité du capital nécessaires pour tirer parti des occasions de croissance de la société, pour gérer les risques liés à l'entreprise et pour optimiser le rendement pour les actionnaires, tout en respectant pleinement les exigences en matière de capital réglementaire.

La société et ses filiales adoptent une approche intégrée de gestion des risques qui tient compte de l'appétence au risque et des exigences en matière de capital de la société. Le cadre de gestion des risques d'entreprise comprend une politique de gestion du capital qui décrit les principaux processus liés à la gestion du capital et qui est examinée au moins une fois par année par le conseil d'administration. Les niveaux de capital d'exploitation sont déterminés en fonction de l'appétence au risque et de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité de la société (le « dispositif ORSA »). De plus, des techniques de simulation de crise additionnelles sont utilisées pour évaluer la suffisance du capital de la société dans le cadre de scénarios défavorables persistants.

American National, AEL, Argo et NER SPC sont tenues de se conformer aux exigences en matière de fonds propres fondés sur les risques basées sur les lignes directrices de la National Association of Insurance Commissioners (la « NAIC »). Les fonds propres fondés sur les risques sont une méthode d'évaluation du niveau de capital approprié pour qu'une société d'assurance puisse assumer l'ensemble de ses activités commerciales, compte tenu de sa taille et de son profil de risque. Cette méthode offre un moyen d'évaluer la suffisance du capital en considérant que le degré de risque assumé par l'assureur est le principal facteur décisif.

NER Ltd. est tenue de maintenir un montant minimal de capital et d'excédent prévu par la loi équivalant au montant le plus élevé entre une marge de solvabilité minimale et les exigences accrues en matière de capitalisation, telles qu'elles sont déterminées par l'autorité monétaire des Bermudes. Les exigences accrues en matière de capitalisation sont calculées en fonction du modèle fondé sur les exigences en matière de suffisance du capital des Bermudes, un modèle fondé sur le risque qui tient compte des caractéristiques de risque de divers aspects des activités d'une société.

La Compagnie de Rentes Brookfield est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (le « TSAV »), tel que le détermine le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société d'assurance avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis.

La société a déterminé qu'elle se conformait à toutes les exigences en matière de capital au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Résultats d'exploitation de Brookfield

Un placement dans les actions échangeables de catégorie A de la société devrait être pratiquement équivalent, sur le plan de la fonctionnalité et sur le plan financier, à un placement dans les actions de Brookfield. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation de Brookfield pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE EN M\$ US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Produits.....	20 623 \$	24 441 \$	66 580 \$	71 406 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Brookfield.....	64	230	209	431
Bénéfice net (perte nette) des activités consolidées	1 518	35	1 752	1 971
Bénéfice net par action :				
De base	0,01	0,12	0,05	0,20
Dilué.....	0,01	0,12	0,05	0,20
Bénéfice distribuable avant les montants réalisés	1 259	1 056	3 373	3 014

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la quote-part revenant à Brookfield de notre BED représentait environ 29 % et 27 % du total de son bénéfice distribuable avant les montants réalisés, respectivement. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, la quote-part revenant à Brookfield de notre BED représentait environ 17 % et 16 % du total de son bénéfice distribuable avant les montants réalisés, respectivement.

Chaque action échangeable a été structurée dans l'intention de fournir un rendement économique équivalant à celui de une action de catégorie A de Brookfield, puisque chaque action échangeable i) est échangeable au gré du porteur contre une action de catégorie A de Brookfield ou son équivalent en trésorerie (le mode de paiement devant être déterminé au gré de Brookfield), sous réserve de certaines limites, et ii) donne droit à des distributions en même temps et au même montant que les dividendes sur les actions de catégorie A de Brookfield. Par conséquent, nous prévoyons que le cours de marché des actions échangeables sera influencé par le cours de marché des actions de catégorie A de Brookfield, ainsi que par la performance des activités de Brookfield dans son ensemble. En plus d'examiner attentivement les informations fournies dans le présent rapport de gestion, il convient d'examiner attentivement les informations fournies par Brookfield dans ses documents d'information continue. Des exemplaires des documents d'information continue de Brookfield sont disponibles par voie électronique sur EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, ou sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com.

Tendances du secteur et facteurs ayant une incidence sur notre performance

En tant qu'entreprise de services financiers offrant des solutions fondées sur le capital au secteur de l'assurance, nous subissons l'influence de nombreux facteurs, y compris la conjoncture économique et les conditions des marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Les fluctuations des prix sur les marchés des actions, du crédit, des marchandises et des devises, de même que les taux d'intérêt, qui peuvent être volatils et varier d'une région à l'autre, peuvent avoir une incidence importante sur la performance de notre entreprise. Nous surveillons également des facteurs comme les dépenses des consommateurs, les investissements des entreprises, la volatilité des marchés financiers, les taux d'intérêt, le chômage et le risque d'inflation ou de déflation, qui influent sur le contexte commercial et économique et, par conséquent, sur la demande pour les types de produits financiers et d'assurance offerts par notre entreprise. Se reporter à la rubrique « Tendances du secteur et facteurs ayant une incidence sur notre performance » incluse dans le rapport de gestion figurant dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F.

Estimations comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, estimations et hypothèses critiques qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges, qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources, au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations et hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision ne touche que cet exercice ou dans l'exercice de révision et les exercices futurs si la révision touche à la fois l'exercice considéré et les exercices futurs. Se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et estimations critiques » incluse dans le rapport de gestion figurant dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F ainsi qu'aux principales méthodes comptables présentées à la note 2, « Résumé des principales méthodes comptables », des états financiers.

Mesures de la performance utilisées par la direction

Nous mesurons la performance principalement à l'aide du bénéfice net et du total de l'actif, ainsi que de certaines mesures non conformes aux PCGR, y compris le BED, les capitaux propres ajustés, le total des liquidités générales et le total des liquidités, que nous croyons utiles pour les investisseurs, puisqu'elles fournissent de l'information additionnelle sur les actifs de l'entreprise pouvant être réinvestis. Se reporter aux rubriques « Examen sectoriel » et « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour une analyse plus détaillée de nos mesures de la performance et des mesures non conformes aux PCGR pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous surveillons régulièrement certaines mesures non conformes aux PCGR utilisées pour évaluer notre performance et analyser la performance et les tendances des activités sous-jacentes. Nous utilisons ces mesures pour établir les budgets et les objectifs opérationnels, gérer nos activités et évaluer notre performance. Nous sommes également d'avis que ces mesures aident les investisseurs à comparer notre performance opérationnelle à nos résultats des exercices précédents. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont présentées à titre d'information complémentaire aux mesures financières présentées dans le présent rapport de gestion qui sont calculées et présentées selon les PCGR. Ces mesures non conformes aux PCGR ne sont pas comparables aux PCGR et pourraient ne pas être comparables à des mesures non conformes aux PCGR décrites de façon semblable présentées par d'autres sociétés, y compris celles de notre secteur. Par conséquent, nos mesures non conformes aux PCGR ne devraient pas être évaluées de façon isolée, mais plutôt prises en considération avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable, ainsi qu'avec nos états financiers consolidés pour les exercices présentés. Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous présentons dans le présent rapport de gestion ne doivent pas être considérées comme un substitut des mesures financières établies ou calculées conformément aux PCGR ni comme étant supérieures à celles-ci.

Bénéfice d'exploitation distribuable

Nous utilisons le bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED ») pour évaluer les résultats d'exploitation et la performance de nos activités. Nous définissons le BED comme le bénéfice net après impôt applicable, excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé lié aux changements touchant la base et aux autres changements, et des coûts de résiliation et de transaction, ainsi que certains profits et pertes liés aux placements et à la réserve d'assurance, y compris les profits et les pertes liés aux stratégies d'appariement des actifs et des passifs, les ajustements non liés à l'exploitation découlant des modifications des hypothèses relatives aux flux de trésorerie en ce qui a trait aux prestations futures et la variation des prestations au titre du risque de marché, et il comprend le rendement des capitaux propres investis dans certaines entités à détenteurs de droits variables et notre quote-part du bénéfice ajusté de nos participations dans certaines entreprises associées.

Le BED est une mesure de la performance opérationnelle non calculée conformément aux PCGR. Il est donc peu probable que le BED soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le BED que nous présentons est utile pour les investisseurs puisqu'il leur permet de mieux comprendre notre performance opérationnelle en leur fournissant des informations sur notre performance continue qui excluent les éléments n'ayant pas, selon nous, d'incidence directe sur nos principales activités. Le BED présenté procure également aux investisseurs une meilleure comparabilité de notre performance continue d'un exercice à l'autre.

Capitaux propres ajustés

Les capitaux propres ajustés représentent le total des capitaux propres économiques de notre société par l'intermédiaire de ses actions de catégories A, A-1, B et C et des actions privilégiées de rang inférieur rachetables émises par notre société, excluant le cumul des autres éléments du résultat global. Nous utilisons les capitaux propres ajustés pour évaluer le rendement de nos capitaux propres.

Total des liquidités générales et total des liquidités

Les liquidités générales sont une mesure de notre situation de trésorerie et comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les facilités de crédit renouvelables inutilisées et les actifs financiers liquides détenus par des entités constituées en société non réglementées. Le total des liquidités comprend les liquidités au sein de nos entités d'assurance réglementées.

La rubrique suivante présente plus de détails au sujet de notre utilisation des mesures non conformes aux PCGR, ainsi qu'un rapprochement du bénéfice net et du total des capitaux propres et de ces mesures.

Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR

Le tableau suivant présente un rapprochement de notre bénéfice net et du BED.

AUX 30 SEPTEMBRE ET POUR LES PÉRIODES CLOSES À CES DATES EN M\$ US	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net (perte nette)	65 \$	77 \$	671 \$	344 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance ¹	(304)	10	(500)	(65)
Évaluation à la valeur de marché des contrats d'assurance et des autres actifs nets ^{2,3}	666	96	956	192
Charge (économie) d'impôt différé	(127)	(31)	(455)	(33)
Coûts de transaction	32	7	181	16
Amortissement	38	23	94	33
BED	370 \$	182 \$	947 \$	487 \$

1. Le poste Profits nets (pertes nettes) sur les placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance correspond aux profits (pertes) liés à la valeur de marché sur nos actifs investis et nos retenues de fonds au titre de la réassurance. Les profits (pertes) liés à la valeur de marché sur nos actifs investis sont présentés au poste Profits (pertes) liés aux placements dans les états du résultat net. Se reporter à la note 10, « Produits nets tirés des placements et profits (pertes) liés aux placements », des états financiers pour obtenir plus de détails. Les profits (pertes) liés à la valeur de marché sur les retenues de fonds au titre de la réassurance sont inclus dans le poste Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds au titre de la réassurance et représentent la variation de la juste valeur du dérivé incorporé au cours de la période. Se reporter à la note 9, « Instruments dérivés », des états financiers pour plus de détails.
2. Le poste Évaluation à la valeur de marché des contrats d'assurance et des autres actifs nets représente principalement l'incidence de l'évaluation à la valeur de marché sur les passifs liés à l'assurance, déduction faite de la réassurance, découlant des variations des risques de marché (p. ex., en raison de la volatilité des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des indices boursiers), et comprend la dotation à l'amortissement des immeubles de placement. L'incidence de l'évaluation à la valeur de marché est principalement incluse dans les états du résultat net aux postes Produits nets tirés des placements, Prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt, Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés et Variation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes annexes suivantes : i) la note 9, « Instruments dérivés », ii) la note 10, « Produits nets tirés des placements et profits (pertes) liés aux placements »; iii) la note 18, « Soldes de comptes des titulaires »; et iv) la note 19, « Prestations au titre du risque de marché ».
3. Le poste Évaluation à la valeur de marché des contrats d'assurance et des autres actifs nets comprend le « rendement des capitaux propres investis dans certaines entités à détenteurs de droits variables » et notre « quote-part du bénéfice ajusté de nos participations dans certaines entreprises associées », tels qu'ils sont définis dans la description du BED. Le rendement des capitaux propres investis dans certaines entités à détenteurs de droits variables représente principalement les produits comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence tirés de nos placements dans des sociétés de personnes immobilières et des fonds d'investissement, et ils sont inclus dans le poste Produits nets tirés des placements dans les états du résultat net. En outre, notre quote-part du bénéfice ajusté de nos participations dans certaines entreprises associées représente notre quote-part du BED d'AEL depuis que nous avons fait l'annonce de son acquisition au troisième trimestre de 2023.

Le tableau suivant présente un rapprochement de nos capitaux propres et des capitaux propres ajustés.

AUX 30 SEPTEMBRE EN M\$ US	2024	2023
Total des capitaux propres	10 174 \$	4 143 \$
Ajouter :		
Cumul des autres éléments de perte globale (de bénéfice global)	(1 519)	445
Actions privilégiées de rang inférieur rachetables	2 779	2 663
Capitaux propres ajustés	11 434 \$	7 251 \$

Information prospective

En plus de l'information historique, le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. L'information prospective peut se rapporter aux perspectives de la société et de Brookfield, de même qu'aux événements ou aux résultats prévus, et peut comprendre de l'information concernant la situation financière, la stratégie d'affaires, la stratégie de croissance, les budgets, les activités, les résultats financiers, l'impôt et les taxes, les dividendes, les distributions, les plans et les objectifs de la société. En particulier, l'information concernant les résultats, la performance, les réalisations, les perspectives ou les occasions futurs de la société, de Brookfield ou des marchés canadiens, américains ou internationaux constitue de l'information prospective. Dans certains cas, il est possible de repérer l'information prospective grâce à l'utilisation de termes de nature prospective tels que « projeter », « viser », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « être attendu », « être possible », « budgéter », « planifier », « estimer », « prédire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « ne pas prévoir », « croire » ou des variations de ces expressions, ou à l'utilisation de formulations au conditionnel ou au futur relatives à la prise de certaines mesures, à la survenance de certains événements ou à l'obtention de certains résultats.

Les déclarations prospectives sont fondées sur nos opinions, nos hypothèses et nos attentes à l'égard de la performance future, compte tenu de toute l'information dont nous disposons actuellement. De nombreux événements ou facteurs éventuels, qui peuvent échapper à notre connaissance ou à notre contrôle, pourraient changer ces opinions, hypothèses et attentes. Si un changement survient, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation pourraient différer significativement de ceux exprimés dans nos déclarations prospectives.

Nous apportons cette mise en garde : les facteurs qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de nos déclarations prospectives décrites dans le présent rapport de gestion ne sont pas exhaustifs. Les déclarations prospectives représentent notre point de vue en date du présent rapport de gestion et il ne faut pas s'y fier comme si elles représentaient notre point de vue à toute date ultérieure à cette date. Bien que nous prévoyions que des événements et des faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier notre point de vue, nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, sauf si la législation applicable l'exige. Pour plus d'information sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et aux autres risques et facteurs décrits aux présentes.